



Le Val d'Hazey, le 2 juin 2020

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal se réunira, sans public, salle « Pierre Mondy », rue Lavoisier, quartier d'Aubevoye, en séance ordinaire, le Lundi 08 Juin 2020 à 19 heures 30.

La réunion sera retransmise en direct sur la page facebook de la commune.

Affiché le 02/06/2020



LE MAIRE

Philippe COLLAS

ORDRE DU JOUR

A – AFFAIRES GENERALES

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 mai 2020,
- 2 – Election du maire délégué de Sainte-Barbe sur Gaillon,
- 3 – Election du maire délégué de Vieux Villez,
- 4 – Délégation du conseil municipal au maire de missions complémentaires,





Le Val d'Hazey, le 2 juin 2020

- 5 – Autorisation au maire à recourir à des agents non titulaires,
- 6 – Commission Locale d'Evaluation des Transferts (C.L.E.T.) : désignation d'un membre du conseil municipal,
- 7 – Désignation des représentants au Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz de l'Eure (S.I.E.G.E.) : 1 titulaire et 1 suppléant,
- 8 – Désignation des représentants au Syndicat Intercommunal Gaillon/Aubevoye pour la construction et la gestion d'un complexe cinématographique,
- 9 – Fixation du nombre de délégués au conseil d'administration du centre communal d'action sociale,
- 10 – Election des délégués au conseil d'administration du centre communal d'action sociale,
- 11 – Election des délégués à la commission d'appel d'offres des marchés publics : 5 titulaires et 5 suppléants,
- 12 – L'Office Communautaire d'Animations et de Loisirs (LOCAL) : désignation d'un membre de droit,
- 13 – Composition des commissions municipales,
- 14 – Secrétariat du conseil municipal : désignation du secrétariat général de la mairie en qualité d'adjoint au secrétaire de séance,
- 15 – Désignation des représentants au conseil d'administration du lycée « André Malraux » : 1 titulaire et 1 suppléant,
- 16 – Désignation des représentants au conseil d'administration du collège « Simone Signoret » : 2 titulaires et 1 suppléant,





Le Val d'Hazey, le 2 juin 2020

17 – Désignation des représentants aux conseils d'écoles : 1 titulaire et 1 suppléant,

18 – Création d'un comité technique commun entre la ville LE VAL D'HAZEY » et le centre communal d'action sociale,

19 – Comité technique : fixation du nombre de représentants au personnel et institution du paritarisme numérique,

20 – Comité technique : désignation des représentants des élus,

21 – Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.) : création et désignation des représentants élus,

22 – Désignation d'un correspondant défense,

B – AFFAIRES FINANCIERES

23 – Indemnité de fonction des élus municipaux,

24 – Admission en non-valeur de titres de recettes : années 2005/2018,

C – AFFAIRES SCOLAIRES

25 – Tarifs des cantines municipales pour l'année scolaire 2020/2021,

26 – Tarifs de la garderie municipale pour l'année scolaire 2020/2021,

27 – Participation des communes extérieures aux frais de scolarité pour l'année scolaire 2020/2021,

28 – Séjours éducatifs : actualisation des subventions pour l'année scolaire 2020/2021.

D – AFFAIRES DIVERSES

